



ANNEE 2006

N° 43

R  
E  
F  
3  
4

## BULLETIN DE LIAISON DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif, regroupant les radioamateurs. Arrêté du 03.01.94, reconnue d'utilité publique.  
Décret du 20.11.1952. Section française de l'union internationale des radioamateurs  
(I.A.R.U.) .SAG Défense N° 12.744 décembre 1927. Education Nationale 06.7.1964

# AVEC CE PREMIER BULLETIN VOTRE EQUIPE REF34 RENOUVELLE POUR VOUS & VOS PROCHES



Dans ce numéro: AG 2006 26 MARS

UN ADIEU A NOS DISPARUS

COMPTE RENDU REUNION CCPD

PRISE DE TERRE & PLAN DE SOL

FORCE DES VENTS

1ER PARTIE TRADUCTION ALL. FR.

ACTIVITE DES RADIO CLUBS

INFOS QSL MANAGER

SIEGE SOCIAL REF34

Le Coteau Ensoleillé

4 Av. de L'Occitania F-34570 PIGNAN

REUNIONS MENSUELLES

Ouvertes à tous chaque 1er samedi du mois

Maison pour tous Marie Curie

Eplanade de Celleneuve

14 h 30 à 17 h locale

Sauf en Périodes de vacances scolaires

Lecture BU F8REF & QSO section

Tous les mardi 19h locale	145.525	mhz
Fréquence de veille	145.525	mhz
Relais VHF R3X	145.687..5	mhz
Voie montante VHF accès RU5	145.437..5	mhz
Relais UHF	430.125	mhz
QRG Béziers VHF	145.575	mhz
QRG Béziers UHF	433.575	mhz
QRG Sète UHF	433.400	mhz

## EDITORIAL

Chères YL , Chers OM, j'espère que ce bulletin vous trouvera en plus ou moins parfait état de santé avec plein de bonnes résolutions pour cette année. Vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu de l'AG des présidents départementaux à laquelle une fois de plus je suis allée vous représenter. Pour le département et aussi notre région j'avais posé les questions suivantes :

**1<sup>er</sup> Question :** Suite à une affaire survenue dernièrement à un amateur radio situé dans la zone du récepteur d'échange entre fibre optique et réseau internet dans ma ville ; les R A voudraient savoir qu'elles pourraient être les conséquences judiciaires s'ils venaient à perturber le réseau de Numéricable de la société Sogetrel , en utilisant le

maximum de la puissance autorisée pour nos émissions.

**2e Question :** Toujours la même ! le 50 Mhz pour l'ensemble de la région (11 30 34 66 48 )

**3e Question :** L'avenir du radio amateur avec OPERA (L'Open PLC European Research Alliance) qui a annoncé la publication prochaine de spécifications finalisées et ouvertes pour la conception des systèmes CPL haut débit. (source cpi-France.org)

**Réponses données à l'AG : QUESTION N° 1**

**Crainte de brouillage par les radioamateurs d'une installation de communication par fibre optique dans le département 34.**

La société en question n'étant pas affectataire d'une fréquence, s'il y avait perturbation de son réseau par des radioamateurs, ils ne pourraient en aucun cas être considérés comme responsables. La société devrait alors faire elle-même le nécessaire pour ne plus être importunée.

**QUESTION N°2 : La commission CEM et PLC s'occupe de ces dossiers.** F2MM ne pouvant être présent pour des raisons personnelles , a fait part au président du suivi des différents dossiers qui lui sont confiés. Une communication sera faite dans le Radio-REF .

## NEW DU RELAIS VHF R3X

Le relais a été arrêté et démonté dernièrement sur ma demande .L'assurance responsabilité civil a été momentanément suspendue. Nous avons récupéré notre antenne et F4DAY son matériel. Il a eu la gentillesse de nous céder le couple de fréquences. Notre ami Daniel TU2EW toujours avec son esprit OM s'est proposé de nous reconstruire le nouveau R3X ,en attendant il a mis en service un QRP qui fonctionne depuis son QRA .

Nous remercions Jean-François d'avoir pris en 2000 l'initiative de réaliser le premier relais VHF pour notre département.

## NEW DU RELAIS UHF RU5

Afin de donner plus de performance à la voie montant , l'antenne bi-bande a été remplacée par une antenne monobande VHF et notre bon RU5 suit son petit bonhomme de chemin .

## SILENCE KEY



Une fois de plus notre département a vu disparaître deux de nos amis .

Le 23 décembre 2005 **F5IVQ GUARNIERI NICOLAS** nous a quitté, malheureusement nous l'avons su tardivement .

Le 17 janvier ce fut le tour de notre ami **F1ADJ VIDAL RAYMOND**. La cérémonie religieuse ayant eu lieu le jeudi 19 j'ai pu y assister

avec Jean-Claude F5OFT. Raymond a du être heureux de voir combien nous étions nombreux à lui dire au revoir car beaucoup de Biterrois et leurs YL étaient présents . Pour ceux qui n'ont pu y être ,au nom de vous tous j ai signé le registre de condoléances . Raymond était très apprécié car il a mis pas mal d'OM dans l'étrier , mais je cède la "plume" à un de ses amis qui parmi tant d'autres l'a bien connu .

**Raymond VIDAL**, dit " Vidalou ", **F1ADJ**, vient de nous quitter . De nombreux OM du Grand Béziers et notre D.R Marie-Jane sont venus te rendre un dernier hommage le 19 janvier 06, en l'Abbatiale de ton village Saint-Thibéry. Pour toi, la radio était une vraie passion. Tu faisais partie de ces OM qui construisaient presque tout pour améliorer leur station. Tu n'étais pas un assidu des contests et de la compétition, tu étais homme du terroir : le béret noir toujours rivé sur ta tête, la clope que tu venais de rouler, toujours plantée au coin des lèvres. Quand ton YL t'appelait pour la énième fois : « Allez, Raymond, viens manger ! », tu avais toujours du mal à quitter la station. Et le soir, quand on te repassait le micro, pas de réponse ! Etais-tu victime d'une coupure de 50 Hz, toi qui avais fait toute ta carrière à l'EDF ? Mais non, tu avais simplement chuté dans les bras de Morphée, toi le Vidalou. Ton activité professionnelle te permettait de récupérer du matériel réformé et c'est toujours avec gentillesse et grand plaisir que tu en faisais profiter les copains : Raymond, tu as un 1 c.v. de 25 pf variable ou 1 support de QQE04-20 ? Vas-y, Christian, prends-le ! Les copains d'abord, c'était ta devise !

Ah Raymond! je vais t'adresser une dernière requête :

**Quand tu vas voir Saint-Pierre, là-haut, dans ton paradis, demandes-lui le QRA locator, ça peut toujours servir ! Adieu Raymond!**

**Tu nous as fait partager de grands moments de bonheur ! QRU.**

**Christian F6CQK**



# EXTRAIT DE LA REUNION DES PRESIDENTS DEPARTEMENTAUX & MEMBRES ASSOCIES

Le samedi 10 décembre dernier s'est déroulé à Tours le Conseil Consultatif des Présidents départementaux et Associations associées du REF-Union.. 65 présidents départementaux, 9 associations associées et l'ensemble des responsables de commissions ou service étaient présents .

La prochaine Assemblée générale devrait se dérouler à Nancy pendant le week end de l'Ascension . Deux départements se sont déjà portés volontaires pour l'organisation des prochaines AG 2007 et 2008. Concernant Hamexpo prévue les 7 et 8 octobre 2006, une nouvelle équipe est en train de se mettre en place, le site d'Auxerre-expo est déjà retenu et des chambres d'hôtel sont déjà réservées.

## RELATION AVEC L'ADMINISTRATION

Le président indique qu'il a rencontré plusieurs ministres et qu'une réunion avec l'administration au sujet du code de l'urbanisme a eu lieu le 20 octobre. Il rappelle que ces réunions se passent toujours de façon courtoise et qu'il ne faut jamais attendre de réponses immédiates. L'administration prend son temps pour étudier les dossiers, c'est également un gage de sérieux. Par ailleurs il regrette que certaines associations ou OM agissent de façons désordonnées en submergeant les services officiels de courriers et de réclamations ce qui ne peut que nuire à la communauté radioamateur que le REF-Union s'évertue de défendre depuis quatre vingt ans.

Concernant les dossiers 7MHz, 50MHz, plusieurs communiqués ont déjà été publiés dans RadioRef des dossiers très complets ont été déposés mais un certain nombre de blocages persistent (Fréquences utilisées par RFI, bande affectée au CSA) de même pour le 3,4GHz, fréquence que l'administration ne souhaite pas nous attribuer pour l'instant. Une lettre en réponse à l'enquête sur les CPL a été faite avec l'aide de la commission THF. Nous sommes toujours en attente de réponse sur les points suivants : les réseaux WiFi et Echo-link, l'accès des F1/F45 au décimétrique dans les TOM et l'accès des F0 au 400MHz et mode numérique

## DOSSIER CW

Dans la mesure où plusieurs pays, dont certains membre de la CEPT, n'ont pas supprimé l'obligation de passer l'examen de télégraphie pour accéder aux bandes décimétriques, elle reste optionnelle. Sa suppression pourrait porter préjudice pour les OM français ne possédant pas cet examen. La question suivante est posée à l'ensemble des participants : ***pour ou contre la possibilité de passer l'épreuve de CW.***

***La grande majorité des participants se prononce pour le maintien de la possibilité de passer l'examen de télégraphie.***

La commission formation poursuit par ailleurs ses contacts au niveau de l'éducation nationale pour organiser, au siège du REF-Union, un stage de formation destiné à des enseignants. Le dossier est en cours de finalisation

## 80 ANS DU REF ET DE L'I A R U MISSION À DAVOS

Le président rappelle que l'IARU (International Amateur Radio Union) a été fondée le 17 avril 1925 à Paris et que sa section française a pris le nom de réseau des émetteurs français lors de sa première assemblée générale le 30 mai 1925 à la Sorbonne. La délégation du REF-Union est toujours présente aux diverses conférences IARU pour participer aux prises de décisions sur la gestion des bandes radioamateurs dans le cadre de la réglementation internationale. Le président passe la parole ensuite à F6IOC Betty Magnin ( IARU Liaison Officer) qui fait un court compte rendu de la conférence de DAVOS .La délégation française était composée de F2MM (CEM/CPL) F6ETI (VHF manager) F6HYE (Microwaves manger) F6IOC (Liaison officer et responsable de la délégation) F8BPN (HF manager)

L'ensemble des comptes rendus est disponible sur le site du REF-Union et publié dans RadioRef de novembre et décembre.

F6IOC indique en outre que certain pays font preuve de beaucoup de dynamisme et que le Ref-Union, quatrième plus gros pays de la région 1 en nombre de radioamateurs, ferait bien de s'inspirer de leurs actions notamment dans le domaine de la promotion.

## 2/ LE POINT FINANCIER

Certains postes de la gestion financière en attendant la clôture et la vérification des comptes par notre expert comptable F6DRV sont présentés par les trésoriers F1UNA-F6BIG Il reste encore des factures de publicité à encaisser pour environ 10.000€, ce poste est actuellement fortement déficitaire par rapport au budget initialement prévu. Les ventes de fournitures sont en nette progression et représentent un montant de 43.000€ pour un budget 2005 de 40.000€ Les comptes arrêtés au 30 novembre font apparaître un solde bancaire positif de 29951€ et d'un placement financier de 24115€ soit un total de 54066€. Il n'a pas été utile de recourir au découvert autorisé ce qui se faisait depuis plusieurs années.

A cette date, il nous reste une part de placement en BFT court terme acheté début avril 2005 pour une somme de 23765.66€. Elle est valorisée à 24115€. Il est rappelé que des travaux restent à faire au niveau du siège : façade extérieure et chauffage. Une explication est donnée au niveau de la valeur de nos Sicav pour la clôture de l'exercice 2005, elle correspond à la valeur d'achat lors de leur acquisition soit 293253.52€. Pour information et au 30 novembre, nos Sicav sont valorisées à hauteur de 310022€ Fin novembre, nous comptons 6819 adhérents au lieu de 6132 l'année dernière. Une campagne de relance vers les OM n'ayant pas renouvelé a été lancée dans le routage de notre revue. Il est rappelé qu'en cas de difficultés financières les om doivent prendre contact avec le président ou les trésoriers pour une étude personnalisée de leur cas. A titre d'information il a été attribué cette année une centaine de demie cotisations et une dizaine d'adhésions gratuites.

## Diplômes du REF

Le site du REF est mal renseigné, des réponses non pas été fournies par le responsable de cette commission. Le BE en prend note et va traiter le problème avec le DR de liaison

## ANNONCES TARDIVES DANS RADIOREF

RadioRef devant être routé pour le 15 du moi, les documents doivent être envoyés le 10 du mois précédent .Quand c'est possible, les concours sont annoncés pendant les deux mois précédents la date du concours. Les articles concernant une activité départementale sont sous la responsabilité du président de l'ED de même pour ceux devant être annoncés dans le bulletin F8REF

# PRISE DE TERRE ET PLAN DE SOL

## LES RAISONS D'UNE PRISE DE TERRE PAR ON5MJ

### LA SECURITE ELECTRIQUE

Supposons un appareil électrique à boîtier métallique non branché à la terre dans une pièce avec un sol en carrelage: Si le fil secteur s'est usé quelque part dans l'appareil au point que le conducteur de phase touche le boîtier, rien ne se passe jusqu'au moment où vous touchez le boîtier, à ce moment, le courant passe de votre main à vos pieds et vous tuez. Idem et même plus virulent si vous touchez d'un côté le boîtier dangereux, et de l'autre quelque chose mis à la terre, un radiateur ou un robinet, ou un boîtier mis à la terre.

**PREMIÈRE CONCLUSION :** TOUS les boîtiers métalliques d'appareils électriques sans exception doivent être mis à la terre; un boîtier non réuni au milieu de boîtiers réunis est un véritable piège. Si le boîtier au fil défectueux est réuni à la terre, le courant préférera y aller directement, mais la résistance de terre n'étant pas strictement égale à zéro, loin s'en faut, il y aura toujours un peu de courant pour vous par effet de shunt, et éventuellement un peu trop.

**DONC DEUXIÈME CONCLUSION:** *la seule mise à la terre n'est pas une protection suffisante.*

En effet, mieux vaut ne pas attendre de toucher au boîtier pour comprendre qu'il y a un contact dangereux quelque part, mieux vaut qu'il se passe quelque chose au moment où se produit ce court circuit; c'est le rôle du disjoncteur différentiel sur l'installation, il déclenchera dès le premier contact du fil usé avec le boîtier, avant même que vous y touchiez, et vous serez obligé de réparer si vous voulez continuer à avoir de l'électricité dans la maison. On admet souvent qu'une tension de 50 Volts à 50 Hz est capable de nous tuer; avec un disjoncteur différentiel sélectif, type S de 500 mA, les courants de fuite peuvent atteindre 500 mA sans qu'il y ait disjonction; d'après la loi d'Ohm cela correspond à une résistance de 100 Ohms.

Troisième conclusion: la résistance de terre doit être inférieure à 100 Ohms; mais mieux vaut tomber en dessous de 10 Ohms comme indiqué plus haut. Mais on admet aussi que 50 milliampères de courant à 50 Hertz sont aussi tout à fait capables de nous tuer, il est donc prudent de placer au niveau du compteur un disjoncteur différentiel déclenchant en dessous de ce seuil.

**DERNIÈRE CONCLUSION:** il faut un disjoncteur différentiel 30 mA sur l'installation.

**RÉSUMÉ:** Une terre de moins de 100 Ohms (10 si possible), tous les boîtiers à la terre et un disjoncteur différentiel 30 mA.

**ET UN CONSEIL:** quand on bricole dans un appareil on débranche le fil secteur, et si l'on doit travailler sous tension, ce qui est d'ailleurs fortement déconseillé, on porte des chaussures isolantes et on garde une main dans sa poche.

**Pourquoi ?** parce qu'un trajet du courant passant par le coeur est le pire qui soit.

### LA Foudre

Pour la foudre, les câbles coaxiaux et les pylônes doivent être réunis à une excellente terre avant de pénétrer dans l'habitation, chaque pylône doit avoir sa propre prise de terre à sa base, tout ce qui part à la terre à la base du pylône, est autant qui n'entrera pas dans la maison pour y mettre le feu ou y détruire les appareils. Pour un paratonnerre, la terre doit être inférieure à 3 Ohms et ne doit pas être selfique; un coup direct de 5.000 ampères dans une terre de 3 Ohms produit une tension de 15.000 volts! sans parler de l'effet de self; la terre doit vraiment être excellente si on veut protéger l'intérieur de l'habitation, c'est la raison pour laquelle on conseille carrément de débrancher les câbles et de les mettre dehors quand l'orage s'approche.

Quelle que soit la protection, nos antennes ne peuvent pas survivre à un coup direct. Enfin, toute l'installation doit être équipotentielle, cela signifie que s'il y a plusieurs prises de terre, elle

doivent être réunies entre elles par du gros câble de cuivre enterré avant d'arriver sur le bornier extérieur, et tous les appareils doivent être réunis à cette terre unique. Sinon, en cas de foudre, même éloigné, les différences de potentiels entre les différentes terres entraînent des arcs entre les appareils qui y sont branchés, et c'est du plus mauvais effet à l'intérieur d'une maison.

**Bonne prise de terre = bon plan de sol?** La réponse est non; même avec 3 Ohms, ce qui n'est pas évident à obtenir sur certains terrains, cela donnerait un rendement exécrable avec une verticale raccourcie par exemple, dont l'impédance de rayonnement est du même ordre de grandeur. Pour réduire efficacement la résistance du sol en HF, il faut passer par le plan de sol et une multitude de radians au sol. 16 radians sont un minimum comme ici avec un pylône rayonnant en  $\lambda/4$  sur 80m. Quant aux performances de l'antenne en rayonnement bas sur l'horizon, recherché pour le DX, ni la valeur de la terre ni celle du plan de sol n'agissent, à moins d'étendre ce dernier à plusieurs dizaines de longueurs d'ondes autour de l'antenne, il ne dépend que de la qualité du terrain environnant.

**EN RÉSUMÉ UNE BONNE PRISE DE TERRE POUR SA SÉCURITÉ**

- Une excellente prise de terre contre la foudre
- Une installation équipotentielle
- Tous les appareils réunis à la terre
- Un excellent plan de sol pour le rendement d'une verticale au sol
- Habiter sur sol marécageux ou en bord de mer pour un angle de rayonnement bas sur l'horizon.

### RÉALISATION DE LA PRISE DE TERRE

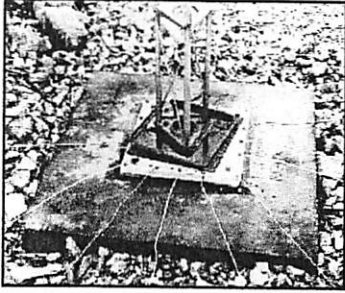
On parle ici de maison individuelle, pas d'appartement où la seule solution est de se brancher sur le conducteur de terre normalement présent sur le palier.

*(Ce qui suit a été publié sur la liste antennes, j'ai ajouté en italique quelques précisions sur la norme lorsqu'il s'agit de la terre principale de l'habitation; principal intervenant: F6EVJ).*

Un piquet de Terre d'un mètre ou 1,50 m. de long planté dans une zone de remblai ne peut pas être considéré comme une bonne terre; le remblai comprend tous les déchets de construction parpaings cassés, briques cassées, cailloux, la terre caillouteuse et autres saletés dont les entrepreneurs veulent se débarrasser qui sont tout sauf bons conducteurs de l'électricité.

S'il y a lieu, il faut donc s'écarter de cette zone de remblai et au moyen d'une petite tranchée de 0,40 m x 0,40 m creusée perpendiculaire-

au mur de votre station, il faut aller chercher la bonne terre végétale, celle qui n'a pas souffert de la construction de votre propriété ou logement. Une fois cette bonne terre végétale découverte, au bout de la tranchée, vous creusez un trou d'un mètre sur un mètre et de forme cubique, ou rectangulaire si vous voulez mettre une plaque plus importante.



Vous vous procurez de fil de cuivre torsadé de gros diamètre, mais non gainé de matière plastique, il doit être nu. **(La norme fixe la section minimale de ce fil à 25 mm<sup>2</sup>)**. Vous fixez au mur un bornier de prise de terre au plus près du sol, là où doit pénétrer le câble jaune et vert pour arriver à votre station radioélectrique. Ce bornier se compose de deux bornes en stéatite (ou porcelaine blanche) avec boulons de fixation et d'un cavalier métallique de court-circuit, pour mettre la prise de terre en service, ou hors service.

Vous étendez votre gros fil de cuivre dénudé dans la tranchée aboutissant à la bonne couche de terre végétale. Mais attention: mettre le câble tout droit dans la tranchée de 0,40m X 0,40m. Réaliser des zig - zag constituerait un effet selfique indésirable pour les courants de foudre à fronts raides (aux alentours d'une

fréquence voisine de 10 MHz), qui aurait pour effet d'augmenter l'impédance de la prise de terre et de diminuer l'efficacité de la protection. Installer la plaque métallique de 1 m x 1 m et même plus grand, dans le fond de la tranchée. Il peut s'agir d'une plaque de tôle d'acier déjà rouillée et qu'il ne faut surtout pas nettoyer. Elle devra avoir 10 à 15 mm d'épaisseur. Plus épaisse ne peut pas gêner et plus grande non plus 1 m x 2 m, bien au contraire ...

**Fixation du câble de cuivre à la plaque:** on trouve facilement dans certaines grandes quincailleries des systèmes de fixation prévus à cet effet. Il suffit de percer un trou de diamètre adéquat dans la tôle épaisse (en ayant toutefois pris soin de nettoyer cette tôle juste à l'endroit de la fixation du câble de cuivre. Monter le tout et serrer à bloc. Enduire cette fixation de graisse silicone pour préserver le contact de l'humidité, pour que la conduction soit toujours parfaite et la résistance de passage la plus faible possible. A la limite une bonne brasure fera parfaitement l'affaire. Comblent la tranchée qui a permis de sortir de la zone de remblai, avec de la bonne terre végétale.

**NOTA:** Ce câble de cuivre, si vous entretenez de bonnes relations avec les services de l'E.D.F. peut vous être fourni par les employés, provenant de démontage de lignes haute tension, c'est à envisager, car c'est meilleur marché et parfois gratuit !

Il vous reste à fixer le câble de cuivre sortant de la tranchée pour le fixer au bornier de terre. Soudez à l'étain une cosse adéquate et vissez la sur la borne du bas.

**A l'intérieur de la station:** Fixer au mur une plaquette à bornes de prise de Terre et la réunir au bornier extérieur **(La norme impose une section pour ce câble égale à celle du conducteur de phase de l'arrivée secteur)**. Relier chaque appareil de votre station radio à cette plaquette à bornes **(La norme impose 4 mm<sup>2</sup> minimum dans cette configuration)**. Il ne faut pas relier les appareils entre eux. Ils sont réunis en étoile à la prise de terre. Si vous en avez la possibilité, mesurez la résistance de votre prise de terre, si elle se situe entre 1 et 5 ohms c'est pratiquement parfait, si elle mesure entre 6 et 10 ohms c'est moyen, si elle présente une résistance supérieure à 10 ohms il faut l'améliorer (refaire une tranchée et remettre une nouvelle plaque métallique reliée à la première). Il faut de toute façon arriver à la résistance la plus basse possible.

L'E.D.F. accepte des résistances de 30 ohms pour la mise à la Terre des conducteurs neutres de leurs installations.

#### COMMENTAIRES DE ON5MJ

*La question de la mise à la terre est en fait double car il y a des contraintes de protection différentes pour le 50 Hz et pour la haute fréquence (ou la foudre). Ainsi une terre de résistance inférieure à 30 ohms, parfaite pour le 50 Hz, peut être inefficace pour un pylône qu'on désire protéger contre la foudre. Dans ce dernier cas il faut en outre minimiser la self du circuit conduisant à la terre et il faut une terre offrant non seulement la moindre résistance mais aussi la moindre réactance selfique. Pour ma part, je ne considère pas d'un bon oeil les terres constituées par des sels chimiques; d'une part parce qu'ils disparaissent avec le temps (lavage par les eaux de ruissellement) et qu'ils réagissent et détruisent les câbles de cuivre, mais aussi parce qu'ils polluent beaucoup. J'ai utilisé des câbles de cuivre enrobés de plomb destinés aux prises de terre connectant un nombre important de piquets de plus de 2m.*

ON5MJ

## FORCE DES VENTS

BEAUFORT	NŒUDS	Km/Heure	BEAUFORT	NŒUDS	Km/Heure
0	Calme	1	9	41à47	75à88
1	1à3	1à6	10	48à55	89à102
2	4à6	6à11	11	56à63	105à117
3	7à10	12à19	12	64à71	118à133
4	11à16	20à28	13	72à80	134à144
5	17à21	29à38	14	81à89	150à166
6	22à27	39à49	15	90à99	167à183
7	28à33	50à61	16	100à108	184à202
8	34à40	62à74	17	109à118	203à220

# DICTIONNAIRE ALLEMAND FRANCAIS -

Vous avez certainement contacté Jürgens DL3OBK lorsqu'il venait avec Helga son XYL passer ses vacances dans notre région. Il avait conçu comme vous le voyez sur la photo, un petit panneau solaire qui lui permettait de ne pas tomber en panne lors de ces QSO. Il est aussi depuis de nombreuses années l'auteur d'un dictionnaire de traduction Allemand Français et vis versa et depuis 1998. Membre du REF-Union. J'ai eu le plaisir d'avoir sa toute dernière mise à jour. J'ai sélectionné tous les termes concernant notre obbie et si vous le voulez bien je les insérerai dans les bulletins. Cela est très utile lorsque l'on a du matériel dont la notice est en langue Allemande.

Autor : Jürgen Jordan, DL3OBK

E-Mail : dl3obk @ darc.deInternet : http://funk.vth.de

Version : Januar 2006

0,18-µm-CMOS-Prozeß  
 0,18-µm-CMOS-Technologie  
 0700-Rufnummer (vanity number)  
 1-dB-Kompressionspunkt  
 1/f-Rauschen  
 1-Paß-Laserdrucker  
 2-Band-Vertikalantenne  
 2-Draht-Bus  
 2-Draht-Schnittstelle  
 2-Element-Antenne  
 2-Komponentenkleber  
 2-m-Endstufe  
 2-Wattmeter-Methode(Aron-Schaltung)  
 3-Achsen-Stabilisierung (Satellit)  
 3-dB-Bandbreite  
 3-Element-Richtantenne  
 4:1-Balun  
 4-Band-Ausführung  
 4-Kanal-Oszilloskop  
 4-Wege-Radtaste (Microsoft)  
 5-Band-Vertikalantenne  
 5-Volt-Regler  
 5½-stelliges Digitalmultimeter  
 6 dB über dem Rauschen  
 6-m-Band  
 6-Transistor-SRAM-Zelle  
 9-Volt-Batterie (Einmalzellen)  
 10-A-Sicherung  
 10-Gang-Potentiometer  
 10,7-MHz-Quarzfilter  
 11 Uhr UTC  
 12 dB pro Oktave  
 12-Volt-Netzteil  
 12-Volt-Quelle  
 12-Volt-Versorgung  
 12 Wörter pro Minute (WPM)  
 12,5-kHz-Raster  
 15 m über Grund (Antenne)  
 0-m-Amateur(funk)band  
 20-mA-Stromschleife  
 24-Bit-Festkomma-DSP  
 24-Kanal-GPS-Empfänger  
 24-Stunden-Anzeige  
 24 V gegen Masse

le procédé CMOS 0,18 µm  
 a technologie CMOS 0,18 µm  
 le numéro attractif  
 le point de compression à 1 dB  
 le bruit en 1/f  
 l'imprimante (f) laser monopasse  
 l'antenne (f) verticale bibande  
 le bus deux fils  
 l'interface (f) (à) deux fils  
 l'antenne (f) à deux éléments  
 la colle à deux composants, la colle bicomposants  
 l'amplificateur (de puissance) 2 mètres  
 la méthode des deux wattmètres  
 la stabilisation trois axes  
 la bande passante à -3dB  
 l'antenne (f) directive à trois éléments  
 le balun de rapport 4:1, le balun de rapport 4/1  
 Antenne) la version quatre bandes  
 l'oscilloscope (m) à quatre canaux  
 la molette de défilement multidirectionnelle  
 l'antenne (f) verticale cinq bandes  
 le régulateur de tension 5 volts  
 le multimètre numérique (à) 5½ chiffres  
 6 dB au-dessus du bruit  
 la bande des 6 m, la «bande magique»  
 la cellule SRAM à six transistors  
 la pile 9 volts  
 le fusible de 10 ampères  
 le potentiomètre à dix tours  
 le filtre à quartz 10,7 MHz  
 11 heures TU  
 12 dB par octave  
 l'alimentation 12 volts  
 la source de 12 volts  
 l'alimentation en 12 volts  
 12 mots par minute  
 la grille de 12,5 kHz  
 15 m au-dessus du sol  
 la bande amateur des 20 mètres  
 la boucle de courant 20 mA  
 le DSP à virgule fixe 24 bits  
 le récepteur GPS à 24 canaux  
 l'affichage sur 24 heures  
 24 volts par rapport à la terre

Hinweis für deutsche Muttersprachler(innen) Komposita mit «sous», also sous-tension, sous-programme, sous-système etc. schreiben sich mit Bindestrich. Im Gegensatz dazu haben die Komposita mit «sur», also surtension, surcharge, surcouche etc. ---

FIN DE LA PREMIERE PARTIE

**RADIO CLUB F6KEH**

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JANVIER 2006



**PRESENTS:**

SWL	Latour	Bernard	
F1mfx	Pastor	François	
F0ezy	Galinier	Henri	
F6cqk	Aussillou	Christian	
F9dx+Xyl	Azaïs	Michel	
F6eva	Séguier	Bruno	
SWL	Séguier	Bastien	
SWL	Pavy	J.Luc	
SWL	Calvet	Philippe	
F5lfv	Tétu	André	
F1cnz	Carbonne	Alain	
F1dgp	Piéjougeat	Gérard	
F6ega	Bellezit	Georges Sète	Invité
F4pzi	Lopez	Rémi	
F4dmz	Collomb	Jacques	
F5ayz	Cottat	Claude	
F5um	Cocchi	Jean	

Nous notons avec plaisir la présence de notre DR F5OFS Marie Jeanne, ainsi que son fidèle bras droit F5OFT .

**14h15 Début de séance. Notre Président F5ayz Claude nous souhaite la bienvenue.**

Il nous fait ensuite un rapide aperçu des activités de l'exercice passé. L'assemblée peut juger du travail réalisé. Bravo à toute l'équipe dirigeante. La parole est donnée à Marie Jeanne. En tant que DR, elle nous fait un exposé aussi précis que possible sur les activités du REF UNION, surtout en ce qui concerne le 50 Mhz et l'attribution du 7 Mhz jusqu'à 7200. La discussion vient ensuite sur les puissances que nous pouvons utiliser au regard de nos indicatifs. Echanges très animés par l'assemblée. Après une bonne heure passée à donner nos points de vue, le Président décide de commencer l'AG. Lecture du rapport moral, adopté à l'unanimité.

Lecture du rapport financier par F5um en l'absence du trésorier Maury J.Pierre. Que ce dernier soit satisfait, le rapport est adopté à l'unanimité.

**APPEL AUX CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU.**

**CANDIDATS RETENUS :**

F5ayz	Cottat	Claude	Président sortant
F5um	Cocchi	Jean	Secrétaire sortant
SWL	Maury	J.Pierre	Trésorier sortant
F6eva	Séguier	Bruno	Sortant
F0ezy	Galinier	Henri	
F6cqk	Aussillou	Christian	

Vérification du corum. Les Emetteurs Biterrois ont un effectif à jour de leurs cotisation de 24 membres. Présents à l'Assemblée 16 plus 2 pouvoirs donc 18 votants. Le vote peut avoir lieu. Vote à bulletin secret. La liste présente est élue à l'unanimité.

Après délibération des élus, le nouveau bureau se compose comme suit :

<b>Président</b>	<b>F5ayz</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>F5um</b>
<b>Trésorier</b>	<b>Maury J.Pierre</b>
<b>Trésorier Adjoint</b>	<b>F0ezy</b>
<b>Responsables techniques</b>	<b>F6eva</b>
	<b>F6cqk</b>

Le Président félicite le nouveau bureau, remercie l'assemblée de lui avoir été attentive.

LE SECRETAIRE **F5UM**

**RADIO CLUB F6KUJ**

TOUS LES MERCREDI 17 HEURES  
ATTENTION NE TENEZ PAS COMPTE DE L HEURE DE LA PENDULE .ELLE N A PLUS DE PILES  
TOUS LES VENDREDI 20 HEURES

A 20 HEURES  
A 24 HEURES

**RADIO CLUB F5KCU**

**M**

**1 ERE JOURNEE**

**RADIO SPORT ORIENTATION**

**DIMANCHE 12 MARS 2006**

**BOIS DE MONTMAUR MONTPELLIER**



Bonjour à tous,

Le dimanche 12 Mars 2006 le radio-Club F5KCU organise la journée **RADIO SPORT ORIENTATION** .Cette journée sera organisé (le matin à partir de 10H), à la fois une TOPORADIO 80 m (5 balises)et une épreuve 2 m avec également 5 balises.

Il y a deux épreuves car le terrain est petit, par contre il a lieu sur une vraie carte de CO au 15000 ième, le terrain est celui d'entraînement et de démonstration de la FFCO de Montpellier.(il y a déjà des balises fixes de CO...)

Pendant cette journée, le radio Club fera en même temps des démonstrations de notre activité Radioamateur VHF / HF / SSTV / CW

Comme c'est une journée de démonstration, ont été invités des membres de la CO, du 30,34, l'ADRASEC 30 et 34, les Radios clubs du 30,34,84,11,66 et des lycées et écoles du 34. ( certains ont déjà répondu présent),

Cette journée est organisée en accord et avec le support de la Ville de MONTPELLIER et HÉRAULT SPORT. c'est donc une excellente occasion de promouvoir notre activité et de rencontrer des Om du coin, le tout dans un lieu sympathique à coté du zoo, pour la famille et de passage

(c'est un des lieu de ballade du Dimanche pour les Montpelliérains) (on va encore vous demander ce que vous cherchez avec vos antennes !!!)Une "couverture" presse locale est même prévue.(On a refusé la TV pour des raisons de risque de parasitage avec vos récepteurs)

On vous attend nombreux (de plus vous allez pouvoir "tester" vos matériels sur les deux fréquences).

**Attention:** ce n'est pas parce que la carte est petite que ce sera facile.

Vous pouvez me confirmer votre participation directement par Mail à [f6gsg@lesauhier.com](mailto:f6gsg@lesauhier.com) (pour les cartes).

EN ESPÉRANT VOUS RECEVOIR LE 12

73 PATRICK **F6GSG**

Avec le concours de la ville de MONTPELLIER

De la maison pour tous MARIE CURIE

DE L'ARDF

DU REF 34

\*\*\*\*\*

CE BULLETIN N'AYANT PU VOUS PARVENIR AVANT LA DATE DE CETTE MANIFESTATION , TOUS LES OM AYANT UNE ADRESSE ELECTRONIQUE EN ONT EU CONNAISSANCE . ALORS N ' HEZITEZ A ME COMMUNIQUER LA VOTRE OU A ME FAIRE CONNAÎTRE VOTRE CHANGEMENT DE FAI . F5OFS

**CHANGEMENT DE CALL**

F5VKZ EX F/G3XWK PINNELL VILLIAM  
LE POUJOL SUR ORB

**CHANGEMENT DE PREFIXE**

F4EUR EX F0EUR PINEAU PASCAL  
MONTPELLIER

**FELICITATION AU NOUVEAU**

F0EZY GALINIER HENRI  
VILLENEUVE LES BEZIERS







**NOTE DE NOTRE ONCLE PICSOUS**  
 La cotisation annuelle reste inchangée, elle est maintenue à 10€. Il est rappelé que les cotisations annuelles sont à régler si possible en début d'année (Janvier à Mars). Cette procédure permet de définir le quorum de l'Assemblée Générale et de nous situer par rapport au REF-UNION National. L'établissement du bilan annuel de l'AG en sera également facilité.



### ATTENTION !

LES OM AYANT DEJA COTISE POUR 2006 NE DOIVENT PAS TENIR COMPTE DE LA FEUILLE JOINTE SYSTEMATIQUEMENT

#### BUREAU REF ED34

**PRESIDENTE F50FS COLOSSO Marie-Jane**  
 4 Av. de l'Occitania 34570 PIGNAN  
 Rép/fax: 04.67.47.71.32 24h/24  
 F50fs@ref-union.org  
**VICE/PRESIDENT F5SIE RATTO Martial**  
 990 Av des Platanes 34970 BOIRARGUES  
 Tél:04.67.15.57.24  
 F5SIE@Wanadoo.fr  
**SECRETAIRE F1ANY FALCON Alain**  
**SECRETAIRE SECRETAIRE /ADJT.**  
**F1JJM FRYDMAN Laurent**  
**TRESORIER F6HAB MICHAU RAOUL**  
 8 rue Gustave 34000 MONPELLIER  
 Tél 04.67.92.75.12  
**TRESORIER /ADJT. F1RYN RIQUET J-Claude**  
**DIPLÔME MANAGER F6HZS LOUIS PAGES**  
**RESPONSABLE DEPARTEMENTAL DFCF**  
**F5AYZ COTTAT CLAUDE**

#### COMMISSIONS

**FORMATION ÉCOLES & CONTESTS**  
**F5AYZ COTTAT Claude**  
**Packet F6IQA NAVARRO Jocelyn**  
**Sysop BBS F5KAT & Flex F6KEH -4**  
**DX-Cluster F5UHX MATENCIO Cyril**  
**Sécurité Civile F6EVA SEGUIER Bruno**



#### VOS RADIO-CLUBS

**F6KEH EMETTEURS BITTEROIS**  
**F5 AYZ COTTAT CLAUDE**  
 15 rue Général Marguerite 34500 BEZIERS  
**F6KNN GENISTA**  
**F6HGR SCHAFFNER Guy**  
 39 rue Francis POULEC 34970 LATTES  
**F6KUJ C.A.S. F5JUP CLAUSTRE Georges**  
 18 rue C Armand la Peyrade  
 34110 FRONTIGNAN  
**F5KCU R.A.M**  
**GENIEZ Dominique**  
 Maison pour Tous MARIE CURIE  
 34000 CELLENEUVE.  
**SEGUIEZ Bruno**  
 Sécurité civile

### ATTENTION

VOTRE QSL MANAGER A CHANGER PRENEZ NOTE : F20092 GENIEZ DOMINIQUE  
 LE BELVEDERE A2  
 14 AVENUE DES APOLONS  
 34170 CASTELNAU LE LEZ

Le REF-Union reçoit vos QSL et nous les fait parvenir même si vous n'en êtes pas membre car il ne peut les refuser. Ceux qui ne veulent pas en recevoir, faites nous le savoir afin qu'elles soient retournées à leurs expéditeurs. dites le au cours des contacts que vous faites.

Cela évitera des frais et tris inutiles de toutes parts ainsi qu'une mauvaise image de vous et DES Français.

**F50FS**

**RADIO NOUVEAU COMMUNICATION CONCEPT - F. ARK -**

VENTE - DÉPÔT VENTE - DÉPANNAGE

SPÉCIALISTE DE L'AMPLIFICATION

04 67 41 49 77  
 N° 8 Centre Clal St-Charles  
 34790 GRABELS

**TPH 04 67 41 49 77**



# BULLETIN D'ADHÉSION 2006

Cette adhésion donne droit à tous les services du REF-UNION

Adhésion par le web avec paiement sécurisé par carte bancaire :  
<http://www.ref-union.org/adhesion/>

Le REF-Union est une association reconnue d'utilité publique autorisée à recevoir les dons.  
 Pensez-y, c'est une bonne façon d'aider l'association dans ses actions de défense et de promotion du radioamateurisme  
 en outre vous pouvez déduire jusqu'à 50 % du montant de ce don de votre impôt sur le revenu.

## COTISATION

- Annuelle .....58,50 €
- CEE/DOM-TOM/étranger<sup>(1)</sup> .....70,00 €

Numéro REF : .....  
 Indicatif : .....  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Code postal : .....  
 Ville : .....  
 Téléphone : .....  
 Adresse e-mail : .....  
 Date de naissance : .....  
 Profession : .....  
 Don au REF-Union : ..... €

(1) supplément affranchissement pour 1 an 11,50 €

## DEMI-COTISATION

Elle est accordée aux handicapés physiques, aux conjoints des membres cotisants, aux étudiants français de moins de 25 ans, aux apprentis et aux OM & YL en grande difficulté. Merci de joindre un justificatif récent avec un courrier de demande.

- Annuelle .....29,25 €
- CEE/DOM-TOM/étranger<sup>(1)</sup> .....40,75 €

## IDENTIFIANT-ÉCOUTEUR

L'administration ne délivrant pas d'identifiant d'écouteur : le REF-Union vous propose ce service.  
 Choisissez et cochez une option

- "cotisation ou demi-cotisation" proposée ci-dessus  
 Carte d'écouteur GRATUITE renouvelable annuellement avec la cotisation  
 Demande ou renouvellement de l'identifiant écouteur :.....

Pour un identifiant écouteur seul, nous contacter.

## NOMENCLATURE

En application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, fichiers et libertés, les informations que nous vous demandons de porter sur ce bulletin sont nécessaires pour apprécier votre demande et sont exclusivement destinées au REF-Union. Sauf demande expresse de votre part (case à cocher ci-dessous) votre indicatif, vos noms, prénoms, adresse et e-mail seront reproduits dans les nomenclatures de l'association. Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire rectifier ces informations en cas d'erreur ou d'omission en faisant la demande par écrit auprès du secrétariat du REF-Union ou par email à :

[nomenclature-ref@ref-union.org](mailto:nomenclature-ref@ref-union.org)

- Je ne souhaite pas que mon e-mail figure dans la nomenclature.  
 Je ne souhaite pas que mon adresse figure dans la nomenclature.

**RÈGLEMENT À RETOURNER À : REF-UNION - BP 77429 - 37074 TOURS CEDEX 2 - Tél : 02 47 41 88 73 - Fax : 02 47 41 88 88**

- Je règle par mandat cash à l'ordre du REF-Union, service disponible dans tous les bureaux de Poste en France dans les DOM, en Andorre et à Monaco. (obligatoirement accompagné du présent bulletin).
- Je règle par chèque bancaire ou postal à l'ordre du REF-Union (obligatoirement accompagné du présent bulletin).
- Je règle par carte bancaire. Type de carte :  carte bleue  Visa  Mastercard

N°

Date d'expiration   /

- Je règle par prélèvement automatique (obligatoirement accompagné du présent bulletin et d'un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE)).

**Obligatoire**

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
**143456**

**NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR**

.....  
 .....

**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER**

**REF-UNION**  
**32 RUE DE SUÈDE**  
**BP 77429**  
**37074 TOURS CEDEX 2**

**COMPTE À DÉBITER**

<b>CODES</b>		<b>N° DE COMPTE</b>	<b>CLÉ RIB</b>
<b>ÉTABLISSEMENT</b>	<b>GUICHET</b>		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER**

.....  
 .....

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_